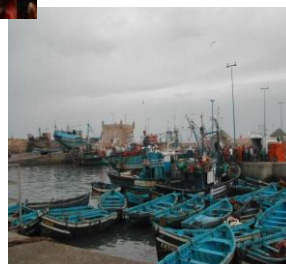




# **RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES**

**Année 2010**



**Mars 2011**

|       |                                           |    |
|-------|-------------------------------------------|----|
| A-    | Introduction .....                        | 1  |
| B-    | Stratégie sectorielle .....               | 5  |
| I.    | Ressources .....                          | 6  |
| I.1.  | Ressources Humaines .....                 | 6  |
| I.2.  | Ressources Financières .....              | 7  |
| I.3   | Moyens Opérationnels .....                | 11 |
| II.   | Activités Techniques .....                | 14 |
| II.1. | Activités Agricoles .....                 | 15 |
| II.2. | Activités d'Elevage .....                 | 18 |
| II.3. | Activités de Pêche et d'Aquaculture ..... | 19 |
| II.4. | Statistiques .....                        | 21 |
| III.  | Activités de Recherche .....              | 23 |
| IV.   | Coopération Internationale .....          | 28 |
| V.    | Missions-Séminaires-Conférences .....     | 29 |
|       | Conclusion.....                           | 31 |

Annexes:

1. Rapport d'Activités de la Direct° Générale de l'Agri, de l'Elev et du Dév Rural ;
2. Rapport d'Activités de la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture ;
3. Rapport d'Activités de l'Institut Gabonais d'Appui au Développement « IGAD » ;
4. Rapport d'Activités de l'Office National du Développement Agricole  
« ONADER » ;
5. Rapport d'Activités du Projet de Développement Agricole et Rural ;

## A-/ Introduction.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage de la Pêche et du Développement Rural est régi par le décret n° **0294/PR/MAEPDR** du 30 juin 2010 portant attributions et réorganisation du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et du Développement Rural.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et du Développement Rural a pour mission d'élaborer, de proposer et de mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière d'agriculture, d'élevage, de pêche et de développement rural.

A ce titre, il est notamment chargé :

### **En matière d'agriculture,**

- d'élaborer et veiller à l'application des textes du secteur ;
- d'identifier les problèmes et de collecter les informations sur le secteur ;
- d'inventorier les potentialités nationales et d'élaborer les politiques sectorielles dans le domaine de l'agriculture ;
- de coordonner la participation de l'Etat aux différentes instances nationales, régionales ou internationales ;
- de négocier et de suivre l'exécution des contrats, conventions ou accords liant l'Etat aux sociétés exerçant dans le secteur ;
- de se prononcer sur toutes questions ou stratégies relatives à la production, à l'importation ou à la commercialisation des produits de l'agriculture ;
- de promouvoir les activités de l'Agriculture ;

### **En matière d'élevage,**

- d'élaborer et de veiller à l'application des textes du secteur ;
- d'identifier les problèmes et de collecter les informations sur le secteur ;
- d'inventorier les potentialités nationales et d'élaborer les politiques sectorielles dans le domaine de l'élevage ;
- de coordonner la participation de l'Etat aux différentes instances nationales, régionales ou internationales ;
- de négocier et de suivre l'exécution des contrats, conventions ou accords liant l'Etat aux sociétés exerçant dans le secteur ;
- de se prononcer sur toutes questions ou stratégies relatives à la production, à l'importation ou à la commercialisation des produits de l'élevage ;
- de promouvoir les activités de l'élevage.

**En matière de pêche et d'Aquaculture,**

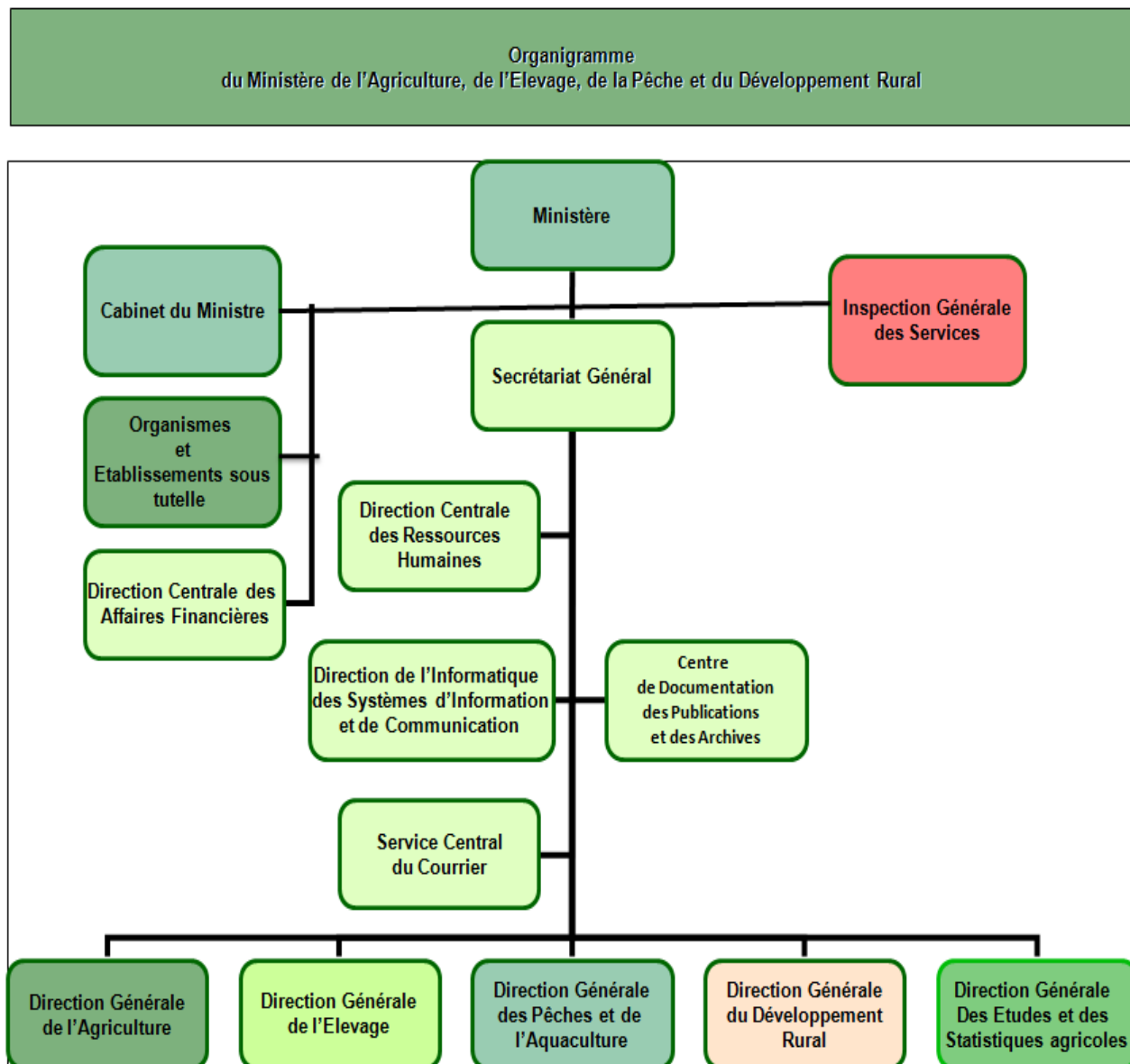
- de préparer, de proposer et appliquer toutes mesures relatives à la mise œuvre des objectifs généraux et particuliers en matière d'aménagement des ressources halieutiques;
- de mettre en œuvre et assurer la surveillance des programmes, règlements et autres activités destinées à favoriser l'aménagement et le développement équilibrés du secteur halieutique ;
- de contrôler, en collaboration avec les autres administrations compétentes les zones de pêche ;
- de préparer et appliquer la législation en matière de pêche et d'aquaculture ;
- de promouvoir les activités de pêche et d'aquaculture ;
- de suivre, dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, les activités des organismes ou sociétés d'Etat ;
- d'assurer en liaison avec les autres administrations compétentes, la traçabilité et la gestion des produits halieutiques.

**En matière de développement rural,**

- de proposer et exécuter la politique du Gouvernement en matière de développement Rural ;
- de proposer la réglementation relative au développement Rural ;
- de concevoir, en collaboration avec les autres administrations compétentes, des modèles de production et des modèles d'infrastructures et d'équipements ruraux ;
- de promouvoir la recherche en matière de développement rural ;
- de favoriser la concertation entre les acteurs en milieu Rural ;
- de promouvoir le développement durable et intégré des ressources naturelles ;
- de participer à la préparation et au suivi des accords de coopération ;
- d'harmoniser, en collaboration avec les administrations compétentes, les projets de développement rural ;
- de promouvoir les activités génératrices de revenus du monde rural ;
- de redynamiser le monde rural ;
- de participer, en collaboration avec les administrations compétentes, aux rééquilibres démographiques du territoire ;
- de contribuer à l'autosuffisance alimentaire ;
- de diversifier les exportations.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et du Développement Rural est organisé comme suit :

- **Au niveau central** (voir maquette ci-dessous)



**Fig 1 :** Organigramme du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et du Développement Rural.

- **Au niveau provincial** il est représenté par cinq (5) directions régionales :

- Direction Régionale du Littoral : Estuaire ;
- Direction Régionale du Centre: Moyen Ogooué - Ogooué Maritime ;
- Direction Régionale Sud et Sud Ouest : Ngounié – Nyanga ;
- Direction Régionale de l'Est : Haut Ogooué - Ogooué Lolo ;
- Direction Régionale Nord et Nord Est : Ogooué Ivindo - Woleu-Ntem.

Ces directions sont notamment chargées, dans leur circonscription respective, de suivre, de coordonner et d'appuyer, en liaison avec les autres administrations compétentes, les activités des services provinciaux du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et du Développement que sont :

- Les neuf (9) services provinciaux et 48 secteurs agricoles.
- Les neuf (9) Inspections provinciales des pêches et de l'aquaculture ainsi que onze (11) stations piscicoles et huit (8) brigades des pêches.

Pour l'aider à accomplir ses missions, le Ministère s'appuie sur des organismes et établissements sous tutelles :

- **des structures techniques :**

- Le Centre d'Introduction et d'Amélioration du Matériel végétal (**CIAM**) à Ntoum;
- Le Centre d'Appui Technique à l'Hévéaculture (**CATH**) à Libreville ;
- Le Centre de Multiplication du Cacao d'Elite (**CMCE**) à Oyem;
- Le Centre de Bouturage de Café-Cacao (**CBC**) à Okondja;
- L'Office Gabonais d'Amélioration et de Production de Viande (**OGAPROV**) à Mounana ;
- L'Office National du Développement Rural (**ONADER**) à Libreville ;

- **des instituts de formation et de recherche :**

- L'Ecole Nationale du Développement Rural (**ENDER**) à Oyem ;
- L'Institut National Supérieur Agronomique et Biotechnologie (**INSAB**)  
situé à l'Université des Sciences et Techniques de Massuku (**USTM**) à Franceville;
- L'Institut Gabonais d'Appui au Développement (**IGAD**) à Libreville;
- L'Institut de Recherche Agronomique et Forestière (**IRAF**) à Libreville.

## B-I Stratégie sectorielle.

Le Président de la République, dans son discours d'investiture s'est engagé à faire du Gabon un pays émergent. En se référant à cette vision et aux orientations du Premier Ministre Chef du Gouvernement, le Ministère de l'Agriculture, de l'élevage, de la Pêche et du Développement Rural s'est inscrit dans un objectif global de croissance d'au moins 8 % sous la contrainte de garantir la sécurité alimentaire.

Dans cette perspective, d'octobre à décembre 2009, les projets et programmes existants ont été revisités et **un Programme Agricole de Sécurité Alimentaire et de Croissance (PASAC)** a été élaboré pour répondre à cet objectif.

Le Programme Agricole de Sécurité Alimentaire et de Croissance (**PASAC**) s'articule autour de trois (3) composantes :

- **La Composante Sécurité Alimentaire;**
- **La Composante Réhabilitation des Exploitations Agricoles Existantes ;**
- **La Composante Production Intensive.**

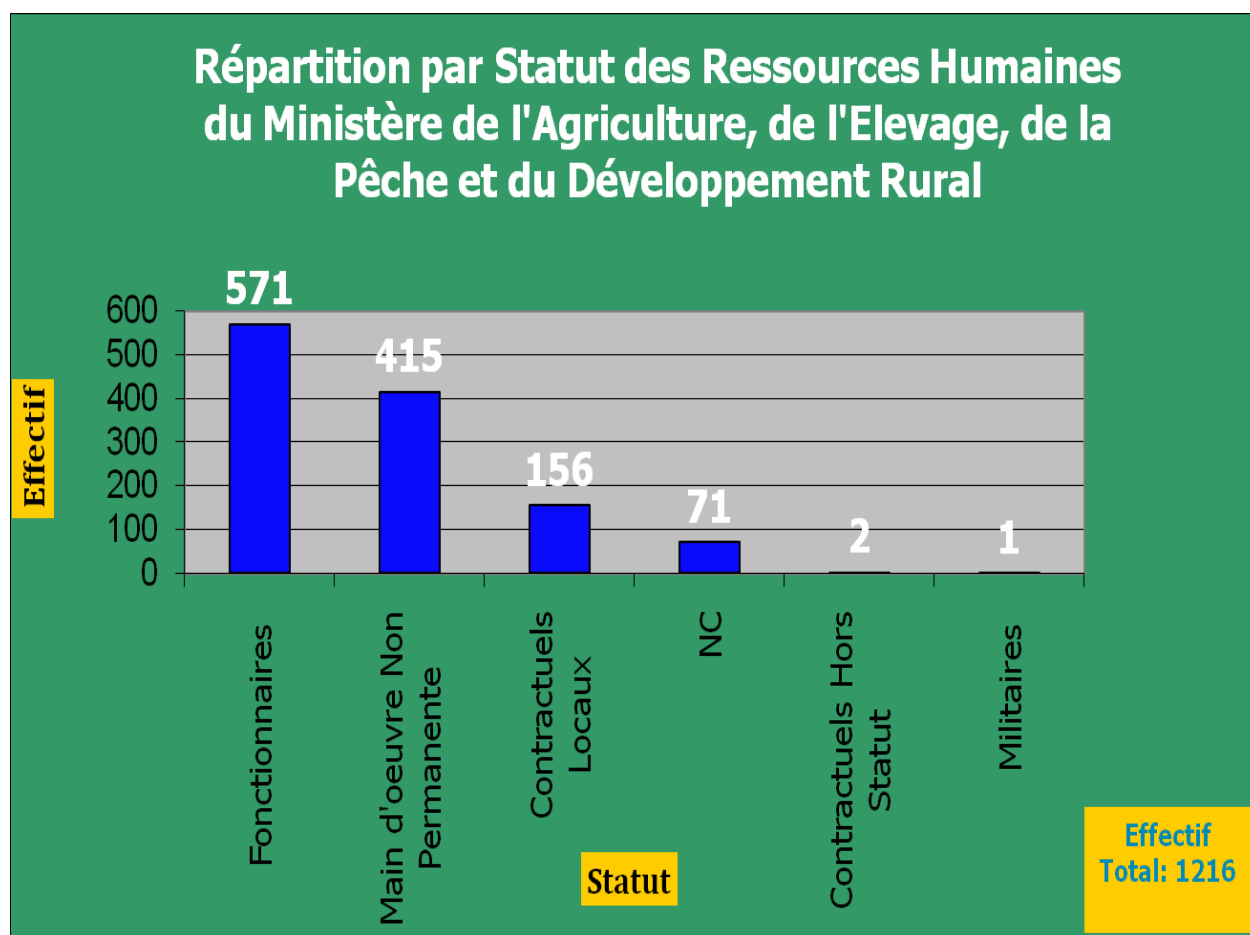
Ainsi, le présent rapport portera sur :

- **Les ressources ;**
- **Les activités techniques ;**
- **Les activités de recherches ;**
- **La coopération internationale ;**
- **Les missions, séminaires et conférences.**

## I / Les Ressources.

### I.1 / Ressources Humaines.

A la fin de l'année 2010, l'effectif global du MAEPDR s'établit à 1 216 agents (recensement des Agents de l'Etat en 2010) répartis ainsi qu'il suit :



**Fig 1 :** Répartition par statut des ressources humaines du MAEPDR

Après examen des résultats du dernier recensement des agents de l'Etat, Il semble que plusieurs personnes aient réussi à se faire enregistrer comme personnel du ministère, bien qu'elles émargent en réalité ailleurs.

## **I.2 / Ressources Financières.**

La réussite du Programme Agricole de Sécurité Alimentaire et de Croissance (**PASAC**) est conditionnée par :

- La disponibilité des ressources financières à un rythme compatible avec l'exécution des programmes ;
- Le renforcement des capacités humaines en charge de l'encadrement des programmes ;
- La rigueur des mécanismes d'évaluation et la régularité des contrôles.

### **1.2.1. Allocation budgétaire 2010**

Ainsi, en Février 2010 le Parlement a accordé une autorisation de dépenses de 39,727 milliards F.CFA au département de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et du Développement Rural répartis comme suit :

**Tableau1 : Ressources budgétaires en 2010 en millions de FCFA.**

|                 | Montants Bruts | RG            | Finex        | Montant mis en études | Part Relative<br>(fonctionnement/investissement) |
|-----------------|----------------|---------------|--------------|-----------------------|--------------------------------------------------|
| <b>Ensemble</b> | <b>39 727</b>  | <b>35 084</b> | <b>4 643</b> | <b>-</b>              | <b>100%</b>                                      |
| Fonctionnement  | 5 727          | 5 727         | -            | -                     | 14,4%                                            |
| Investissement  | 34 000         | 29 357        | 4 643        | 10 494                | 85,6%                                            |

**Sources** : Projet LF2010

Pour s'assurer de la diffusion la plus large de ces ressources dans l'ensemble du pays, elles ont été réparties par composante et par province.

**Tableau2 : Répartition du budget par composante (en millions FCFA)**

|                                                       | LFI              |                  |                 | LFR              |                  |                 | Ecart<br>LFR-LFI   | Pourcentage    |
|-------------------------------------------------------|------------------|------------------|-----------------|------------------|------------------|-----------------|--------------------|----------------|
| Composante                                            | Dotations        | RG               | FINEX           | Dotations        | RG               | FINEX           |                    |                |
| Sécurité alimentaire                                  | 10 111,00        | 9 586,00         | 525,00          | 10 030,09        | 9 505,09         | 525,00          | - 80,91            | - 0,80         |
| Réhabilitation des exploitations agricoles existantes | 11 201,00        | 7 083,00         | 4 118,00        | 10 567,95        | 6 449,95         | 4 118,00        | - 633,05           | - 5,65         |
| Production intensive                                  | 12 688,00        | 12 688,00        |                 | 2 129,02         | 2 129,02         |                 | - 10 558,98        | - 83,22        |
| <b>TOTAL</b>                                          | <b>34 000,00</b> | <b>29 357,00</b> | <b>4 643,00</b> | <b>22 727,06</b> | <b>18 084,06</b> | <b>4 643,00</b> | <b>- 11 272,94</b> | <b>- 33,16</b> |

**Tableau3 : Répartition du budget initial par province (en millions FCFA)**

| Programme                   | Estuaire     | Haut-Ogooué  | Moyen-Ogooué | Ngounié      | Nyanga       | Ogooué-Ivindo | Ogooué-Lolo  | Ogooué-Maritime | Woleu-Ntem   | Total         |
|-----------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|--------------|-----------------|--------------|---------------|
| <b>Sécurité alimentaire</b> | 1 675        | 925          | 759          | 1 201        | 1 159        | 790           | 799          | 937             | 1 866        | <b>10 111</b> |
| <b>Production intensive</b> | 2 710        | 1 977        | 683          | 2 166        | 1 400        | 476           | 1 124        | 579             | 1 573        | <b>12 688</b> |
| <b>Réhabilitation</b>       | 3 284        | 1 531        | 644          | 1 040        | 670          | 807           | 820          | 1 226           | 1 180        | <b>11 201</b> |
| <b>TOTAL</b>                | <b>7 669</b> | <b>4 433</b> | <b>2 086</b> | <b>4 408</b> | <b>3 230</b> | <b>2 072</b>  | <b>2 742</b> | <b>2 741</b>    | <b>4 619</b> | <b>34 000</b> |

En collaboration avec la Direction Générale des Marchés Publics, le Ministère de l'Agriculture a lancé une vingtaine d'appels d'offres qui ont abouti entre le 19 mai et le 14 juillet 2010 à la signature au guichet unique de 102 conventions représentant un montant de 8,988 milliards de francs CFA.

**Tableau 4 : Appels d'offres et conventions sur le budget 2010 (au 14 juillet 2010)**

|                                       | NOMBRE DE CONVENTIONS |                     | NOMBRE DE CONVENTION SIGNEES |                     | NOMBRE DE CONVENTIONS ENGAGEES |                     | NOMBRE DE CONVENTIONS ENCOURS DE SIGNATURE |                     |
|---------------------------------------|-----------------------|---------------------|------------------------------|---------------------|--------------------------------|---------------------|--------------------------------------------|---------------------|
|                                       | par appel d'offres    | par entente directe | par appel d'offres           | par entente directe | Par appel d'offres             | par entente directe | par appel d'offres                         | par entente directe |
| <b>Quantité</b>                       | <b>102</b>            | <b>0</b>            | <b>72</b>                    | <b>0</b>            | <b>62</b>                      | <b>0</b>            | <b>30</b>                                  | <b>0</b>            |
| <b>Montant (en milliards de FCFA)</b> | <b>8 988</b>          | <b>-</b>            | <b>6 235</b>                 | <b>-</b>            | <b>5 499</b>                   | <b>-</b>            | <b>2 753</b>                               |                     |

**1.2.2 / Exécution du budget****A- Phase administrative**

Il s'agit des engagements et des ordonnancements des dossiers de dépenses, dont une très grande partie a fait l'objet d'appels d'offres et de signature de marchés pour un montant total de 15,981 milliards de FCFA.

**Tableau 5 : Exécution du budget par composante**

| <b>Composantes</b>                                    | <b>Budget initial</b> | <b>Budget rectifié</b> | <b>engagé</b>    | <b>ordonné</b>   |
|-------------------------------------------------------|-----------------------|------------------------|------------------|------------------|
| Sécurité Alimentaire                                  | 10 111,00             | 10 030,09              | 9 504,14         | 9 494,14         |
| Réhabilitation des exploitations Agricoles existantes | 11 201,00             | 10 567,95              | 6 152,51         | 4 748,33         |
| Production Intensive                                  | 12 688,00             | 2 129,02               | 2 109,84         | 1 031,40         |
| <b>TOTAL</b>                                          | <b>34 000,00</b>      | <b>22 727,06</b>       | <b>17 766,49</b> | <b>15 273,87</b> |
| En rappel Fonds Propres                               |                       | 18 084,06              |                  |                  |
| Taux d'exécution base Fonds Propres (%)               |                       |                        | 98,24 %          | 85,97 %          |

On relève :

- S'agissant des marchés passés : sur un montant 15,981 milliards de FCFA, 11,948 milliards de FCFA ont été engagés et 10,643 milliards de FCFA ont été ordonnancés.
- La différence entre les marchés passés et les marchés engagés, soit 4,033 milliards de FCFA est la conséquence de l'annulation de certains projets dans le cadre du correctif budgétaire 2010.
- La bonne exécution financière des composantes sécurités alimentaires et réhabilitation des exploitations agricoles existantes, dont les crédits ont été ordonnancés à 85,97%.

## B- Phase comptable

Elle se résume aux différents règlements effectués par les services du Trésor Public. A ce titre, sur un montant global de **15 273 milliards** ordonnancés, **519,640 millions** de FCFA ont été payés, au titre des composantes :

**Tableau 6 : Somme payée par composante** (au 28 décembre 2010) en millions de FCFA

| Composantes                                           | Budget rectifié  | ordonnancé       | Payé           | Taux de règlement |
|-------------------------------------------------------|------------------|------------------|----------------|-------------------|
| Sécurité Alimentaire                                  | 10 030,09        | 9 494,14         | 347,140        | 3,66%             |
| Réhabilitation des exploitations Agricoles existantes | 10 567,95        | 4 748,33         | 172,500        | 3,63%             |
| Production Intensive                                  | 2 129,02         | 1 031,40         | -              | -                 |
| <b>TOTAL</b>                                          | <b>22 727,06</b> | <b>15 273,87</b> | <b>519,640</b> | <b>3,40%</b>      |

Soit un taux de règlement de **2,65%** au 31 décembre 2010 par rapport aux ressources ordonnancées. Ce qui n'a pas permis l'exécution normale des activités prévue dans le programme de travail annuel.

### **I.3 / Moyens Opérationnels**

Le Ministère a procédé aux constructions et réhabilitations de certaines inspections des pêches et de l'Aquaculture. Il a par ailleurs doté ses structures en matériels informatiques, roulant et de laboratoire.

#### **I.3.1 / Construction et réhabilitation d'infrastructures**

- Construction du Centre d'appui à la Pêche Artisanale de Libreville (CAPAL). Ce centre sera composé de bureaux, d'un quai de débarquement, de fabriques de glace, de chambres froides, d'étals de vente de produits de la pêche, etc. La construction est financée par la Coopération Japonaise sous forme de don ;
- Construction et réhabilitation sur un prêt de la BAD :
  - des Inspections Provinciales des pêches de Libreville, Makokou et Koulamoutou ;
  - Construction d'un hangar de stockage des produits transformés à Lambaréné ;
  - Réhabilitation de l'Inspection Provinciale des Pêches de Lambaréné.
- Construction de la station piscicole de Lambaréné. Ce projet est financé par l'Ambassade du Japon et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA). Il concerne d'une part, la mise en place d'un bâtiment abritant une éclosérie, un laboratoire, une salle de réunion et des bureaux administratifs, d'autre part la construction d'un ponton flottant comprenant plusieurs modules de cages flottantes.



**Photo n°1** : Centre des Pêches Artisanales de Libreville (CAPAL)



**Photo n°2** : Inspection Provinciale des Pêches de Lambaréné



**Photo n°3** : Hangar de stockage des produits transformés à Lambaréné

La réalisation de ces infrastructures a pour objectifs la conduite des expérimentations, la formation et l'appui des potentiels éleveurs-pêcheurs par la fourniture des alevins. Les travaux de construction du bâtiment et de la plate forme d'élevage en cage ont démarré en 2010, la livraison de ces infrastructures est prévue pour avril 2011.

- Construction à Kougoulev d'un complexe de traitement du Riz Nerica par l'ONADER financé à 90% par la Coopération Japonaise sous forme de don.
- Réhabilitation des bureaux du 1<sup>er</sup> étage du Ministère.

Toutes ces infrastructures seront livrées en 2011.



**Photo n°4 :** Complexe de traitement du Riz NERICA à Kougoulev

### **I.3.2 / Equipements**

Plusieurs services ont été équipés en matériels roulants, informatiques, agricoles et divers. Ceux-ci étaient essentiellement composés de :

- 20 motos sur 32 prévues pour les enquêteurs statistiques et encadreurs piscicoles ;
- 85 ordinateurs pour les services centraux et provinciaux de la DGPA ;
- Divers équipements de laboratoire d'Inspection sanitaire des produits de la pêche ;
- Matériels agricoles acquis sur financement de l'Union Européenne (EU) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation (FAO) pour les associations de producteurs de manioc dans toutes les provinces.

### **I.3.2 / Biens et services**

Ils ont portés sur :

- La finalisation des dossiers d'appels d'offres (DAO) pour la construction des Brigades des pêches de Cocobeach et Ndjolé ; des Inspections des pêches et d'aquaculture de Port-Gentil, Oyem, Franceville ;
- La poursuite des études, du suivi et du contrôle des travaux par le Cabinet SOCATRAF-UAD ;
- La rédaction de douze (12) projets de textes d'application au Code des pêches, étude des marchés intérieur et extérieur des produits de pêche, formation des agents de la DGPA et enquêteurs statistiques au système ARTFISH, formation des agents de la DGPA pour le contrôle sanitaire des produits de pêche par le Cabinet AGRER SA ;
- La formation de quatre (4) techniciens du Service de la Qualité et de l'Inspection Sanitaire (SQIS) à l'analyse des métaux lourds ;
- La formation des chefs de secteurs sur l'approche « Champs Ecoles Paysans (CEP) » ;
- Le lancement de la campagne d'évaluation des stocks Continentaux dans le département de l'Ogooué et Lacs Cabinet par le Cabinet COFREPECHE.

## **II. / Activités Techniques**

De part ses missions statutaires et conformément aux objectifs qui lui ont été assignés, Le Ministère a mené trois (3) principales activités à savoir :

- **Des Activités Agricoles ;**
- **Des Activités d'Elevage ;**
- **Des Activités de Pêche et d'Aquaculture.**

Ces différentes activités sont développées ci-après.

## **II.1 / Activités Agricoles**

Les activités agricoles au cours de l'année 2010 ont concerné principalement les spéculations suivantes :

- Cultures vivrières : manioc, banane plantain, riz
- Cultures fruitières : agrumes, avocatier, manguiers, atangatier
- Cultures maraichères : légumes feuilles, légumes fruits, autres légumes
- Cultures de rentes

### **II.1.1/ Cultures vivrières**

#### **II.1.1.1 / Le manioc**

Principale culture amylacée de production locale, cette spéculations a été développée sur le terrain par les services de l'ONADER (Office National de Développement Rural), le PDAR (Programme de Développement Agricole et Rural), le TCP (Programme de Coopération technique) Appui à la production et la protection intégrée du manioc, l'IRM (Initiative régionale manioc) et l'IGAD.

- ONADER : En vue d'une multiplication conservatrice des clones de manioc importés du Cameroun, un programme de multiplication rapide des clones 80-24 et 80-34 a été lancé courant Août 2010 sur le site de Bikélé.
- PDAR : Au cours de l'année 2010, le projet a contribué dans la province du Woleu-Ntem (i) à la création de 12,5 ha de parcs à bois manioc ; (ii) à la création de deux (2) collections de 6000 m<sup>2</sup> dont 3000m<sup>2</sup> en milieu paysan et 3000m<sup>2</sup> au CIAM ; (iii) à l'achat de 84.500 boutures de variétés améliorées du Cameroun ; iv) à l'entretien et prélèvement de 3,72 ha des anciens parcs à bois, collections départementale et parcelles villageoises.
- TCP : Mis en œuvre avec l'appui de la FAO, ce projet a permis d'identifier huit (8) groupements à vocation coopérative et de les installer sur cinq (5) ha pour la culture des variétés saines de manioc dans la province de l'Estuaire. Le même projet a appuyé et installé des bénéficiaires dans les provinces de la Ngounié et le Haut Ogooué.

- **IRM** : Le projet a permis la mise en place de 1 ha de multiplication de boutures de 3 clones de manioc à cycles courts et tolérantes/résistantes à la mosaïque. Les boutures issues de cette multiplication primaire serviront à la mise en place des parcelles de multiplication secondaire dans les 9 provinces du Gabon.
- **IGAD** : A la demande de Shell Gabon un Projet d'Appui aux Communautés d'Awoum a retenu trois villages, Matsouka, Azendje et Dianongo et y a développé des activités de transformation du manioc par la construction de deux ateliers de transformation de manioc équipés de râpes motorisées.

#### **II.1.1.2 / Le bananier plantain**

Culture de grande consommation, le bananier plantain est cultivé dans toutes les régions du Gabon, sa culture en 2010 a été conduite sur le terrain par les services techniques de l'ONADER et le PDAR.

- **ONADER** : La réhabilitation de la bananeraie de démonstration a été réalisée sur 2 ha. Les opérations de préparation de terrain (piquetage et trouaison) sur la façade arrière se poursuivent. La production de vivo plants s'est faite sur le site de Kougouleu. Les régimes de banane plantain ont eu un poids moyen à la récolte de 22,5 kg.
- **PDAR** : Le Projet de Développement Agricole et Rural a organisé une session de formation sur la technique horticole de multiplication de masse de plants sains de bananiers, du 29 juin au 09 septembre 2010 dans le département du Woleu. La formation a été suivie par l'aménagement du site et la construction du gerموir puis le conditionnement.  
Le projet a ensuite procédé à l'achat de 700 rejets de bananiers dont 350 issus de la sélection massale et 350 vivo plants.

#### **II.1.1.3 / Le riz**

La culture du riz a été réalisée par l'ONADER suite à l'introduction du Nerica sur une première parcelle de 1,5 ha à Kougouleu. Un essai mono factoriel sur les six variétés de riz NERICA sélectionnées (N1 ; N4 ; N11 ; N12 ; N14 ; N17) a été réalisé. Sept (7) essais en stations et trente-trois (33) en milieu paysan ont été réalisées dans huit (8) provinces. Un complexe de traitement du Riz Nerica a été construit.

### **II.1.2 / Cultures fruitières**

L'arboriculture fruitière, dans le volet de la production et la multiplication des plants, a été confiée sur le site du CIAM à Ntoun au Programme Agriculture Gabon-Maroc. Les activités suivantes ont été menées : l'entretien des plants d'arbres fruitiers, le greffage de 3029 plants d'agrumes et de 1280 plants manguiers, la production des plants d'atangatiers, d'avocats et de 9536 manguiers.

Dans le cadre de la conservation des portes greffe d'agrumes, une parcelle semencière (parc à bois) de 400m<sup>2</sup> a été mise en place.

Le Programme a procédé à l'introduction de dix (10) variétés d'agrumes du Maroc, à partir desquelles 212 plants greffés ont été produits.

### **II.1.3 / Cultures maraîchères**

Dans le cadre du projet d'appui aux populations d'Awoum, sur financement de Shell Gabon, l'Igad a aménagé deux périmètres maraîchers de quatre exploitations chacun, a formé et équipé les producteurs.

Au niveau des Services provinciaux agricoles, l'encadrement des maraîchers a permis de maintenir l'activité dans les provinces suivantes :

- Estuaire : la coopérative des maraîchers de Ntoun et le site de micro jardins de Nzenzeng Ayong qui ont reçu un appui dans le cadre du PSSA continuent leurs activités.
- Moyen Ogooué : le site de monsieur Mapaga, mis en place dans le cadre du PSSA à Zilé à 14 km de Lambaréné, a pu produire sur 0,4 ha 1,8 t de légumes frais.
- Ogooué Ivindo : au niveau de la station de la province agricole de Makokou, les activités sur les cultures maraîchères ont visé surtout la sélection variétale, la production et la multiplication des semences.
- Ngounié : le suivi des parcelles de 400 m<sup>2</sup> mises en place par le PSSA continu sur le terrain
- Nyanga : le suivi et l'encadrement des maraîchers péri urbains de Tchibanga
- Ogooué Maritime : Le suivi et l'encadrement des associations de femmes maraîchères, projet Endeng et Afhim de Port Gentil.

## **II.2. / Activités d'Elevage**

Les activités sont signalées au cours de l'année 2010 surtout au niveau des services provinciaux. Il s'agit essentiellement du suivi des éleveurs de petits ruminants et de porcs installés par certains projets (IGAD, PSSA), de volaille (poules pondeuses et poulets de chair financés par les producteurs eux-mêmes).

### **II.2.1 / Volaille**

- Estuaire : il subsiste six (6) bénéficiaires installés par le PSSA encore en activité à Ntoun et Asseng pour l'élevage des poules traditionnelles- pintades et des pondeuses.
- Moyen Ogooué : suivi de deux (2) élevages de pondeuses et d'un élevage de poules traditionnelles et pintades.
- Ogooué Maritime : suivi des élevages de poules pondeuses à Ntchengue (Port Gentil)

### **II.2.2 / Petits ruminants**

- Estuaire : Suivi de cinq éleveurs de moutons installés par le PSSA.
- Ngounié : Suivi des bénéficiaires du PSSA et d'autres éleveurs villageois de moutons.
- Nyanga : Suivi des bénéficiaires du PSSA et d'autres éleveurs villageois de moutons.
- Ogooué Ivindo : Suivi des bénéficiaires du PSSA et d'autres éleveurs de moutons à Makokou.

### **II.2.3 / Porc**

- Estuaire : Suivi des éleveurs de porc à Libreville, Ntoun et Asseng
- Moyen Ogooué : Suivi des éleveurs de porc à Lambaréné, Kéry Siang et Ndjolé

### **II.3 / Activités de Pêche et d'Aquaculture**

Les activités de Pêche et d'Aquaculture au cours de l'année 2010 ont été, pour une grande partie, axées sur les orientations contenues dans le Programme Agricole de Sécurité Alimentaire et de Croissance (PASAC) décliné par **Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et du Développement Rural**. Ces activités n'ont pas pu être menées dans les délais à cause du retard observé dans l'exécution globale du budget de l'Etat.

Toutefois, grâce à l'appui des partenaires au développement, la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture (DGPA) a pu entreprendre un certain nombre d'activités de renforcement de ses capacités déclinées plus haut et effectuer quelques missions jugées prioritaires dans le cadre du budget de fonctionnement.

#### **II.3.1 / Missions de Surveillance/Contentieux**

En 2010, sur la base du financement de la Banque Mondiale, trois (3) missions de patrouille en mer ont été organisées en affrétant un bateau de l'armement SIFRIGAB.

Les objectifs de ces missions étaient :

- Identifier tous les navires de pêche et enregistrer leurs activités et leurs positions géographiques ;
- Identifier tous les bateaux de pêche exerçant leurs activités à moins de 3 miles ;
- Contrôler et veiller au respect de la fermeture de la pêche dans la zone du nord Cap Lopez à Cocobeach, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 avril).

Ces patrouilles se sont déroulées en deux phases :

**Phase I** du 09 au 15 Mars 2010 : Du sud du cap Lopez à la frontière Gabon Congo.

**Phase II** du 14 au 17 Avril 2010 : Du nord cap Lopez à Cocobeach.

Deux (2) missions de surveillance en mer ont été réalisées par la Marine Nationale, sur un financement de la DGPA. Au total, les missions de surveillance de la pêche industrielle ont conduit à l'établissement de quinze (15) procès-verbaux.

Pour la pêche artisanale maritime, huit missions de surveillance ont été organisées, elles ont conduit à la constatation de huit infractions.

Le Centre de surveillance par satellite, qui effectue le suivi par satellite des mouvements de tous les navires exerçant leurs activités dans les eaux sous juridiction gabonaise, a constaté quinze (15) infractions, il s'agissait essentiellement de la pêche à moins de 3 miles.

Les difficultés rencontrées dans ce projet sont essentiellement la non mobilisation des fonds de contrepartie gabonaise pendant deux années successives, alors que les lois de finances de 2009 et 2010 en faisaient mention.

### **II.3.2 / Diversification des espèces d'élevage**

#### **II.3.2.1 / Projet de développement des systèmes de production de poissons Chats africains**

Ce projet est financé par la fondation OFCF du Japon et concerne la reproduction artificielle de silures. A ce jour, les activités suivantes ont été réalisées :

- La réhabilitation d'une partie des infrastructures d'élevage ;
- La réhabilitation de l'écloserie ;
- L'acquisition des équipements nécessaires à l'exécution du projet ;
- La mise à disposition auprès du projet de deux homologues à l'expert Japonais ;
- La réalisation des missions de collecte des géniteurs à Makokou (*Heterobranchus sp.*), à Libreville et à Mouila (*Clarias gariepinus*).
- Le lancement officiel de la reproduction artificielle de silures ;
- La production d'alevins de *Clarias gariepinus* ;
- La formulation et la production des aliments de croissance ;
- La fourniture des aliments aux éleveurs.
- La formation d'un des homologues au Japon (en cours).

Par ailleurs dans sa phase d'appui aux éleveurs, des essais d'élevage ont été lancés avec la remise officielle des alevins de silures et des aliments aux pisciculteurs de la province de l'Estuaire et du Moyen Ogooué.

## **II.4 / Statistiques**

### **II.4.1/ Les statistiques des pêches et d'Aquaculture**

En 2010, on a enregistré 32 navires de pêche industrielle en activité dans les eaux gabonaises, soient 20 chalutiers et 12 poissonniers-crevettiers. Ces navires appartiennent à 5 armements de pêche.

Les tableaux suivants montrent la répartition des pêcheurs par province et par nationalité, pour la pêche Artisanale Maritime.

| Province            | Propriétaires Pêcheurs |           | Pêcheurs   |            | Total hommes | Total femmes | Total Général |
|---------------------|------------------------|-----------|------------|------------|--------------|--------------|---------------|
|                     | Hommes                 | Femmes    | Hommes     | Femmes     |              |              |               |
| <b>Estuaire</b>     | 397                    | 30        | 721        | 179        | 1118         | 209          | <b>1327</b>   |
| <b>Nyanga</b>       | 27                     | 0         | 67         | 0          | 94           | 0            | <b>94</b>     |
| <b>Og. Maritime</b> | 118                    | 10        | 211        | 12         | 329          | 22           | <b>351</b>    |
| <b>Total</b>        | <b>542</b>             | <b>40</b> | <b>999</b> | <b>191</b> | <b>1541</b>  | <b>231</b>   | <b>1772</b>   |

**Tableau 7 : Répartition des pêcheurs par province et par nationalité (Pêche Artisanale maritime)**

On note au total 1772 pêcheurs en pêche artisanale maritime dont 1327 pour la province de l'Estuaire, ce qui représente près de 75% des acteurs.

## **II.5 / Réhabilitation des fermes piscicoles**

Ce projet est entièrement financé par l'état gabonais à hauteur de **682 972 967** francs CFA, l'objectif est la réhabilitation des infrastructures piscicoles privées et étatiques. Les activités développées en 2010 n'ont concerné que l'état des lieux des fermes piscicoles privées à réhabiliter comme indiqué dans le tableau ci-après.

| Nature des Fermes Piscicoles | Province    | Ville/Département | Quantité |
|------------------------------|-------------|-------------------|----------|
| Fermes Piscicoles Privées    | Haut Ogooué | Moanda            | 1        |
|                              |             | Franceville       | 1        |
|                              | Ogooué Lolo | Koulamoutou       | 1        |
|                              |             | Baniatsi          | 1        |

**Tableau 8 :** Etat des lieux des fermes piscicoles privées devant être réhabilitées

L'état des lieux doit se poursuivre dans les autres provinces concernées par le projet, en l'occurrence la Ngounié et le Woleu-Ntem.

Il faut noter que la majorité des activités prévues dans ce projet n'a pas été exécutée, faute de mise à disposition du budget alloué.

### **III / Activités de Recherche**

#### **III.1 / Amélioration de la connaissance de la ressource et Appui à la Gestion durable des ressources halieutiques**

- **Campagne d'évaluation des ressources marines**

Une campagne d'évaluation sur les ressources pélagiques du Gabon et du Congo a été réalisée du 18 au 30 juin 2010, avec le concours de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (UNIDO) et la FAO.

Cette campagne a permis :

- D'estimer l'abondance et de dresser la carte de la distribution des principales espèces de poissons pélagiques et semi-pélagiques commercialement importantes depuis l'embouchure du Rio Muni jusqu'à l'embouchure du fleuve Congo ;
- De recueillir des échantillons de zooplancton et de phytoplancton afin de déterminer la distribution des œufs de sardinelles et la corrélation avec la distribution du plancton et les conditions hydrographique et météorologiques ;
- De dresser la carte météorologique, hydrographique et les conditions biologiques dans le secteur prospecté.

- **Campagne d'évaluation des ressources continentales**

Dans le cadre de l'exécution du PSPA, une campagne d'évaluation des ressources continentales a démarré en 2010, elle est réalisée par le bureau d'études français COFREPECHE, en collaboration avec l'IRAF.

- **Etude sur la revue socio économique et environnementale de la pêche industrielle**

Une étude sur la revue socio-économique et environnementale du secteur de la pêche industrielle au Gabon a été réalisée par le bureau d'études COFREPECHE sur une durée de six mois (mai - octobre 2010), sur un financement de la Banque Mondiale (DPL).

La base de la ressource biologique a été analysée à partir des données existantes, avec pour conclusion l'existence très probable de réserves permettant une exploitation durable et rentable.

Cette étude recommande une gestion adaptative des unités d'aménagement identifiées et la mise en œuvre d'une politique de restriction de l'accès à la ressource.

- **Appui à l'amélioration de la gestion des pêcheries crevettières du Gabon et du Cameroun**

L'objectif de cette étude financée par le Gouvernement norvégien et la FAO, est de mettre en place de manière participative un cadre de gestion de la pêche crevettière en prenant en compte, non seulement les ressources ciblées et les ressources accessoires, mais aussi l'écosystème tout entier.

En termes de résultat pour 2010, on peut citer :

- La tenue d'une réunion régionale d'harmonisation du projet ;
- La constitution d'un Groupe de Travail National (GTN) composé d'experts de la DGPA, de la Direction Générale de l'Environnement, de la Direction Générale de la Marine Marchande, de la Direction des Hydrocarbures, du CENAREST (IRAF), du Syndicat des armateurs de la pêche industrielle, du Centre Communautaire des pêcheurs Artisans d'Owendo ;
- La validation du projet régional par le GTN ;
- L'élaboration des termes de référence de l'étude de la situation de référence de la pêcherie crevettière du Gabon ;
- L'identification du Consultant National qui va réaliser cette étude.

L'étude de la situation de référence de la pêcherie crevettière du Gabon est en cours de réalisation.

- **Etude sur l'impact de la mesure du repos biologique sur la pêcherie crevettière**

Les objectifs de cette étude, qui a ciblé la bande de 12 miles comprise entre le Cap Lopez et l'Estuaire du Rio Muni, étaient de :

- Connaître l'état de la crevette après le repos biologique ;
- Vérifier si la période observée est propice à la régénération de la ressource ;
- Vérifier la durée de cette période par rapport à celle de la maturité de la crevette.

L'étude a montré que l'on rencontre plus de petits calibres en novembre et décembre, ce qui peut supposer que la reproduction se déroule au dernier trimestre de l'année. Toutefois, d'autres campagnes sont nécessaires afin d'affiner les résultats.

### **III.2 / Essais d'élevage d'huîtres**

Au cours de l'année 2010, des élevages d'huîtres ont été lancés dans les provinces de la Nyanga et celle de l'Estuaire.

Dans la province de la Nyanga, des essais d'élevage soutenus par la DGPA ont démarré à Mayumba. Cette expérience permettra d'établir une base de données nécessaire au développement de ce type d'élevage au Gabon.

S'agissant de la province de l'Estuaire, un module de production d'huîtres a été mis en place au Cap Estérias par la société Alanza, avec l'appui de la DGPA. L'élevage se poursuit à l'heure actuelle et la commercialisation est prévue pour fin 2011.

### **III.3 / Activités liées à l'amélioration de la qualité sanitaire des produits de la pêche.**

#### **III.3.1 / Analyse des produits de la pêche**

En vue de rendre plus fiables les données du plan de surveillance environnemental, la DGPA a renforcé le programme d'analyse des produits de la pêche auprès des laboratoires européens accrédités du réseau Experagro.

Ainsi, au cours de l'année 2010, 2 lots d'échantillons, correspondant à un total de vingt cinq (25) échantillons, ont été envoyés pour analyse. Les résultats du premier lot (10 échantillons) ont montré que les produits répondaient aux normes prescrites relatives aux métaux lourds (Pb, Hg et Cd), aux résidus de pesticides à la Dioxine et aux HAP. Les résultats d'analyse des quinze (15) derniers échantillons sont en attente.

#### **III.3.2 / Missions d'évaluation et d'appui**

- **Mission d'évaluation de l'Office Alimentaire et Vétérinaire :**

Afin d'évaluer le système de contrôle des produits de la pêche destinés à l'exportation vers l'Union Européenne, une mission d'inspection de l'Autorité Compétente (AC) par les inspections de l'Office Alimentaire et Vétérinaire (OAV) de l'Union Européenne, s'est déroulée au Gabon du 05 au 09 juillet 2010.

Suite aux recommandations de cette mission, la DGPA a élaboré des plans d'actions en vue de corriger les manquements observés. Ces plans d'actions ont été transmis en septembre et décembre 2010 à la Direction Générale de la Santé des Consommateurs (DG SANCO) de l'UE.

- **Missions d'appui**

Dans le cadre du PSPA, la DGPA a bénéficié de l'assistance d'un expert concernant le renforcement du système de contrôle des produits de la pêche mis sur le marché.

Deux missions d'assistance ont été effectuées au cours de l'année 2010 :

Lors de la première intervention, de juillet en août 2010, l'Expert a fait l'état des lieux, analysé les besoins de renforcement de capacité de formations prioritaires pour les acteurs, et proposer un plan de formation à exécuter lors des prochaines missions.

Pendant la deuxième intervention, d'octobre à novembre 2010, l'Expert s'est penché sur le suivi et la mise en œuvre des mesures correctives par l'Autorité Compétente.

Il a en outre rédigé un arrêté post pêche et animé une formation sur *Web sites* au cours de laquelle les inspecteurs se sont exercés à rechercher des versions actuelles de la réglementation sanitaire de l'UE et des informations utiles sur le site de la DG SANCO.

#### **III.4 / Etudes des ports de pêche de Libreville et Port-Gentil**

En complément à l'étude du port de pêche de Port-Gentil, un rapport de rentabilité pour la construction du port de pêche de Port Gentil a été réalisé par le cabinet ENDEV. Une proposition de réalisation des travaux de construction et de leur financement sous forme de prêt aux conditions de l'OCDE a été transmise au Ministère de l'Economie pour examen et prise en compte.

Pour ce qui concerne le port de pêche de Libreville, le principe de l'intégrer au projet de la Marina est acquis et son étude a été également confiée au Cabinet ENDEV qui l'a déjà commencée malgré le fait que son financement programmé au budget d'investissement initial 2010 a été supprimé lors du collectif budgétaire qui a suivi. Toutefois le Ministre a entrepris des démarches auprès de ses collègues en charge respectivement du Budget et de l'Economie qui n'ont pas encore réagit.

#### **IV / Coopération Internationale**

Dans la mise en œuvre des projets et programmes, le ministère est appuyé techniquement et financièrement par différents partenaires tels que : L'Organisation des Nations Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture (**FAO**), la Banque Africaine de Développement (**BAD**), l'Agence Française de Développement (**AFD**), l'Union Européenne (**UE**), le Fonds International de spécialisée du système des Nations Unis (**FIDA**) et la coopération japonaise.

##### **IV.1 / Coopération Gabon-Maroc**

Dans le cadre de cette coopération, en plus des activités mentionnées plus haut, il s'est agit principalement de la réalisation d'une (1) pépinière au CIAM de Ntoun d'une production de 537423 plants. De quatorze (14) serres réhabilitées et de deux (2) techniciens formés au Maroc.

##### **IV.2 / Coopération Gabon-Japon**

Dans le cadre de cette coopération, il s'est agit en plus des activités mentionnées plus haut, d'un renforcement de capacités humaines par l'appui de trois (3) volontaires japonais en qualité d'animateurs de développement des communautés rurales à Franceville, Oyem et bifoun.

##### **IV.3 / Protocole d'accord FAO-Gabon**

Ce protocole a vu la mise en place d'une commission Ministérielle de Coordination pour le manioc (COMICOM) dont l'objet est de contribuer au suivi et à la coordination au niveau national des activités de multiplication et de diffusion de boutures saines de manioc.

Financé à auteur de dix (**10**) millions de FCFA et pour une durée de trois (3) mois, ce projet a débuté en novembre 2010.

##### **IV.4 / Protocole d'accord FAO-Gabon.**

Il s'agit dans ce protocole d'un projet « Champs Ecole Paysan » (CEP) pour un montant de vingt quatre (**24**) millions de FCFA, de surveillance des maladies, de multiplication et de diffusion de boutures saines de manioc.

## **V / Missions-Séminaires-Conférences**

Les principales missions, séminaires et conférences ayant vu la participation des agents du Ministère sont compilés dans les tableaux ci-après:

**Tableau 9: Missions, séminaires et conférences auxquels les agents du Ministère ont participé en 2010.**

| <b>Activités générales (Conférences, Missions, séminaires, ateliers et études)</b>                                                               |                                                                                                                  |                           |                                                                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Action menée</b>                                                                                                                              | <b>Résultat attendu ou obtenu</b>                                                                                | <b>Niveau d'Exécution</b> | <b>Rappel de l'objectif poursuivi</b>                                                                                                |
| Atelier sur le CODEX Alimentarius                                                                                                                | - Formation de 30 experts nationaux par l'expert FAO                                                             | Réalisée                  | Redynamiser le Comité National du CODEX                                                                                              |
|                                                                                                                                                  | - mise en place d'un comité ad-hoc du Codex                                                                      | Réalisée                  |                                                                                                                                      |
| Atelier sur le Médicament vétérinaire                                                                                                            | - Projet de Loi Portant Réglementation de la pharmacie vétérinaire en république gabonaise est examiné et amendé | Réalisée                  | -Etablir un partenariat entre les services vétérinaires officiels et le secteur privé                                                |
| Atelier de formation sur les techniques de capitalisation des expériences et des innovations (PDAR)                                              | 20 personnels formés                                                                                             | Réalisée                  | Mise en place d'une cellule sur la capitalisation des expériences du Ministère                                                       |
| Atelier de formation des formateurs en champs école paysans/TCP                                                                                  | organisation de l'atelier                                                                                        | Réalisée                  |                                                                                                                                      |
| Atelier de formation des facilitateurs endogènes/TCP                                                                                             | organisation de l'atelier                                                                                        | Réalisée                  |                                                                                                                                      |
| Atelier conjoint de lancement des TCP                                                                                                            | organisation de l'atelier de lancement                                                                           | Réalisé                   | Améliorer les connaissances des paysans producteurs et les techniciens du Ministère dans la gestion intégrée de la culture du manioc |
| Atelier National de validation des études sur les OPA (TCP OPA)                                                                                  | Mise en place d'un cadre national de concertation des OPA                                                        | Réalisée                  | Préparer un plan d'appui au renforcement des capacités des OPA                                                                       |
| Organisation de 09 ateliers provinciaux d'appropriation du projet et d'appui à la mise en place des concertations provinciales des OPA (TCP OPA) | Mise en place de 9 cadres provinciaux de concertation des OPA                                                    | Réalisée                  | Préparer un plan d'appui au renforcement des capacités des OPA                                                                       |
| Etude sur le cadre politique et institutionnel des OPA (TCP OPA)                                                                                 | Etude réalisée                                                                                                   |                           |                                                                                                                                      |

|                                                                                                                                 |                                                                                           |          |                                                                                                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Etude sur les filières porteuses et génératrices de revenus (TCP OPA)                                                           | Etude réalisée                                                                            | Réalisée |                                                                                                             |
| Etude sur le renforcement des capacités d'accès des OPA aux institutions et systèmes de financement agricole et rural (TCP OPA) | Etude réalisée                                                                            | Réalisée |                                                                                                             |
| Création d'une base de données sur les OPA (TCP OPA)                                                                            | Base de données sur les OPA créé                                                          | en cours | Encadrement des OPA                                                                                         |
| Atelier sur la gestion des pesticides                                                                                           |                                                                                           | réalisée |                                                                                                             |
| Organisation de journées d'appropriation des activités du Ministère                                                             | présentation des missions et projets des Directions générales et des entités sous tutelle | Réalisée | informer les opérateurs et les agents sur les missions et les projets en cours dans les différentes entités |
| Enquête socio-économique du secteur pêche et aquaculture/PSPA                                                                   | Mettre à la disposition de la DGPA des données sur l'état du secteur pêche et aquaculture | Réalisé  |                                                                                                             |
| - Recyclage des pêcheurs en activité/PSPA                                                                                       | Organisation de séminaire de recyclage en faveur des pêcheurs                             | En cours |                                                                                                             |
| - Voyage d'études à l'étranger des pêcheurs sur la surveillance participative des pêches/PSPA                                   |                                                                                           | En cours |                                                                                                             |
| Organisation du concours d'entrée à l'ENDR                                                                                      |                                                                                           | Réalisé  |                                                                                                             |

## C-/ Conclusion.

Au terme de l'année 2010, certaines activités contenues dans le Programme Agricole de Sécurité Alimentaire et de Croissance (PASAC) ont pu être menées, d'une part grâce au Financement du budget de l'Etat, d'autre part grâce à l'appui de partenaires tels que l'Union Européenne, la Coopération Japonaise, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la FAO, etc.

L'année 2011 verra d'une part, la continuation et l'achèvement de certains projets entamés : Travaux de construction du Centre d'appui à la Pêche Artisanale de Libreville (CAPAL), de la station piscicole de Lambaréné, des Inspections Provinciales de Libreville, Makokou, Koulamoutou, du hangar de stockage de poissons à Lambaréné et d'autre part, le démarrage d'autres chantiers de construction, de réhabilitation et d'intensification de la production agricole, d'élevage et de pêche. .